



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 26 OCTOBRE 2018 à 14h30

Président : Thierry DECOSTERD

Secrétaire de séance : Patrick HUMBERT

Nombre de membres présents : **54** délégués présents

Nombre de votants: 66 votants (12 procurations)

Autres présents : Gabriel BAULIEU, Maire de Serre les Sapins, premier vice-président de la CAGB, Emmanuel GENIQUET, Trésorier, Didier ROLLET, Directeur

Ordre du jour :

- Rapport du Président,
- Point sur les nouveaux statuts,
- Point sur les transferts de compétences,
- Décisions modificatives budgétaires suite achat bâtiment à Courchapon et terrain à Saint Vit,
- Etat d'avancement des travaux,
- Point sur le patrimoine bâti,
- Certification ISO 9001 et 14001,
- Bilan d'activités des services,
- Questions et informations diverses.

1. Approbation du PV de la séance précédente

Le PV de la séance précédente est adopté à l'unanimité. M. Patrick HUMBERT est nommé secrétaire de séance.

2. Rapport du président

M. DECOSTERD accueille les différents participants et les remercie pour leur présence à cette assemblée.

Il présente brièvement les points qui seront détaillés dans la suite de cette réunion.

Il explique notamment que l'arrêté préfectoral entérinant les nouveaux statuts n'est pas encore pris, malgré le vote positif des communes, de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (CAGB) et de la Communauté de communes du Val de Gray (CCVG).

Il informe que le périmètre du syndicat sera vraisemblablement à nouveau modifié par l'adhésion de la Communauté de Commune du Val Marnaysien (CCVM) pour le transfert des compétences eau et assainissement que lui ont confié les communes à compter du premier janvier 2019.

Il explique enfin qu'il n'y aura pas de proposition d'augmentation du tarif de l'eau.

3. Point sur les nouveaux statuts

Le président explique qu'il a eu au téléphone les services de la préfecture lui confirmant une signature rapide par les trois préfets (Doubs, Haute Saône et Jura) des nouveaux statuts.

Le président prévoit une nouvelle assemblée, avec les nouveaux statuts le 30 novembre pour élire les deux nouveaux membres du bureau issus des communes de la CAGB comme convenu en période transitoire.

4. Point sur les transferts de compétences

Le président explique que la CCVM a voté les prises de compétences eau et assainissement au premier janvier 2019. Les communes la composant ont validé à la majorité ce transfert des deux compétences.

Comme convenu lors des précédentes discussions à ce sujet, la CCVM va demander son adhésion au SIEVO sur son territoire pour les compétences eau et assainissement mi-novembre. Cette demande d'adhésion sera examinée lors de la prochaine assemblée générale le 30 novembre.

Le président rappelle la représentativité de chaque commune ou EPCI au sein du syndicat, avec les nouveaux statuts à venir.

La répartition entre les communes de la CAGB et les autres communes est de l'ordre de 50/50, permettant l'équilibre souhaité lors des discussions ayant abouties au texte final.

M. BAULIEU, Maire de Serre les Sapins et premier vice-président de la CAGB se félicite de cette évolution du syndicat et réaffirme l'accord de la CAGB sur l'adhésion de la CCVM.

5. Décisions modificatives budgétaires

En préambule, le président laisse la parole au trésorier, M Emmanuel GENIQUET qui présente la situation financière du syndicat.

Celle-ci montre une capacité d'autofinancement importante, permettant d'assurer les travaux d'investissement à venir et nécessaire pour maintenir la qualité du service, tout en maintenu un tarif de l'eau raisonnable pour les usagers. Les coûts de fonctionnement sont maîtrisés.

Le président rappelle que le bureau a validé l'acquisition d'une parcelle à Saint Vit d'une surface de 6ha 73a 40ca, au lieu-dit « Au tremblois » pour un montant de 13250.00€, hors frais d'acte notarié.

Il explique que le but de cet achat est de faire un échange entre agriculteurs, afin de privilégier dans la zone de captage des pratiques agricoles nécessitant moins d'intrants, notamment des pesticides ou herbicides.

Il rappelle aussi que le bureau a validé l'achat de la maison des voisins d'en face à Courchapon, avec le terrain et hangar attenants aux locaux actuels. Cet achat est une opportunité pour le syndicat d'agrandir son espace de stockage, et de bureaux, dans la perspective d'un agrandissement de son territoire et de son activité. Déjà à ce jour, malgré l'extension du garage, certains outillages restent en extérieur, faute de pouvoir construire dans la zone inondable.

L'ensemble avait été estimé par les domaines à 165 000 euros, avec une marge de négociation. Suite à discussion avec les vendeurs, un accord a été validé à 185 000 euros.

Concernant ces deux achats non prévus au budget primitif, il y a lieu d'effectuer des transferts de crédits afin de pouvoir acquérir ces deux investissements.

Le président propose donc au Comité Syndical un transfert de crédit de 215000 €.

Le Comité Syndical, l'exposé de son Président entendu et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'accepter la proposition du Président,
- De transférer pour la partie dépense investissement :
 - 10000€ de l'article 2315-49 à l'article 2111.
 - 205000€ de l'article 2315-49 à l'article 2138.

6. Etat d'avancement des travaux

M. Daniel BELIARD dresse l'état d'avancement des travaux. Des chantiers initialement prévus en 2018 sont reportés en 2019 du fait de modification de planning liés à une coordination avec d'autres intervenants.

Il rappelle le courrier envoyé aux communes pour faire connaître leurs chantiers futurs. Il est important que les communes fassent savoir au plus tôt les travaux qu'elles envisagent.

7. Point sur le patrimoine bâti

M. BALLOT explique que les sites sont bien entretenus. Certaines peintures de portes sont à reprendre. Le projet de portail sur le site de Courchapon est ajourné du fait de l'achat des bâtiments en face du site. Un nouveau projet sera étudié.

9. Certification ISO 9001 et 14001

M. Claude Maire présente le compte rendu de l'audit de renouvellement qui a eu lieu en septembre. Il s'est déroulé avec succès, preuve de la qualité du travail des agents du SIEVO.

10. Bilan de l'activité des services

M. Didier ROLLET présente succinctement l'activité des services, que ce soit sur le plan administratif ou technique.

A noter que la situation de sécheresse prolongée a nécessité un appoint par la ressource de Saint Vit durant toute la saison.

Il explique aussi que la facturation de l'assainissement pour le compte de la CAGB est en route. Il y a eu un travail important des services administratifs et une très bonne collaboration avec les services de la CAGB.

Enfin, il donne les résultats de la phase de test de la relève des compteurs par les camions ordures ménagères sur lesquels sont installés des récepteurs, intervenants sur les communes de la CCVM. Plus de 90% des compteurs sont relevés, ce qui permettra à terme un meilleur suivi des réseaux et une meilleure information des abonnés. Une généralisation est prévue.

11. Divers

Aucun point particulier n'est abordé.

| |
|--|
| <p>PROCHAINE ASSEMBLEE LE 30 NOVEMBRE 2018 à 14h30 à COURCHAPON</p> |
|--|